



Siège social : Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

TVA : non assujetti.

IBAN : BE78 0680 7433 7086

BIC : GKCCBEBB

N° d'entreprise: 0419.163.625

<http://www.agran.be>

Assemblée Générale du 11 mai 2024

Présents : Jean-Luc Collard ON4LS, André Dessy ON5WX, Alban Duterme ON6RC, Léon Giot ON6QZ, Philippe Hublet ON6ZY, Jacques Sternon ON7SI, Bauduin Thibaut ON6TB, Alain Valentour ON4DL, Jean Claude Wiame ON5PT.

Excusés : Erik Icket ON4PB, ON4YOU, ON7IO, ON4LBO .

La séance débute à 15h15.

- PV précédent

Le PV de l'AG précédente avait déjà été envoyé précédemment aux administrateurs. Aucune remarque n'a été formulée. On peut donc considérer ce PV comme approuvé.

- Comptes de l'Association

Léon ON6QZ présente les comptes de l'ASBL. Nous avons un boni de 29347€.

Le but n'est pas de faire des bénéfices mais pallier à un éventuel problème.

Le secrétaire lit ensuite le budget établi par Léon ON6QZ.

Point de vue électricité, on espère retoucher (consommation environ 100 kWh/mois).

On peut consommer si les relais fonctionnent mais il ne faut pas maintenir des éléments inutilisés.

Les batteries seront aussi à remplacer au relais de la Croix-Scaille.

Faut-il couper la nuit ou installer des panneaux solaires ? Ou alors demander un devis à une société et se déconnecter d'Ores ?

Il vaut mieux rester connecté car c'est fort ombragé à Wépion.

Faut-il faire appel à une fiduciaire ? Jean-Claude a pris contact avec une comptable qui pourra aider, et cela pour un coût assez faible.

Asbl « Association de Gestion des Relais Amateurs Namurois ».

Président : Jean-Claude WIAME. Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

Secrétaire : Jacques STERNON. Avenue de Marlagne, 29 5000 NAMUR.

Trésorier : Léon Giot, Rue de Wiesme Fx22, 5570 Beauraing



Siège social : Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

TVA : non assujetti.

IBAN : BE78 0680 7433 7086

BIC : GKCCBEBB

N° d'entreprise: 0419.163.625

<http://www.agran.be>

Les comptes sont approuvés et décharge est donnée aux administrateurs.

- Gestion des membres

On pourrait faire un listing des membres effectifs mais les gens doivent aussi être actifs.

Il faut évaluer les travaux à faire et ne pas avoir peur de demander de l'aide aux différents OMs.

- Situation des installations et relais

Wépion

Il y a 8 licences dont un relais VHF, un relais UHF, une connexion Durnal Wavre, un système APRS, un récepteur SDR, balises etc.

Les installations fonctionnent bien et les coupures sont très rares.

Croix-Scaille

Toujours le problème de l'énergie, le relais se coupe par manque de soleil.

Les batteries sont vieilles et un renouvellement est à prévoir (pas de LiFePO4 qui coupe à 0°C).

L'ADRASEC a donné son accord pour récupérer une éolienne (environ 200-300 W) à Rethel. Il faudrait la mettre sur un support déporté. A essayer .

Vu que les français sont demandeurs, la Préfecture des Ardennes pourrait participer ?

Point de vue antennes, certains OMs signalent une perte en UHF.

Petits travaux à prévoir : porte d'accès au local (charnières, peinture)

- Modifications : administrateurs, membres effectifs

Philippe ON6ZY et Jacques ON7SI sont reconduits à l'unanimité.

L'Assemblée Générale se termine vers 17h30.

Le secrétaire, Jacques ON7SI.

Annexes : 2

Asbl « Association de Gestion des Relais Amateurs Namurois ».

Président : Jean-Claude WIAME. Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

Secrétaire : Jacques STERNON. Avenue de Marlagne, 29 5000 NAMUR.

TréSORIER : Léon Giot, Rue de Wiesme Fx22, 5570 Beauraing



Siège social : Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

TVA : non assujetti.

IBAN : BE78 0680 7433 7086

BIC : GKCCBEBB

N° d'entreprise: 0419.163.625

<http://www.agran.be>

1

Assemblée Générale AGRAN du 11/05/2024

Relais de la Croix Scaille ON0CS rapport d'activités de l'année écoulée

1. Situation énergétique :

Le relais a été mis hors service début Novembre 2023 par manque cruel d'ensoleillement. Les batteries commencent à montrer des signes de fatigue (déséquilibre de tension de plus en plus grand). Il est temps de penser à prévoir un budget de renouvellement. Prochainement l'ADRASEC doit me fournir une éolienne de récupération d'un ancien site WiFi. Reste à voir son état ainsi que la possibilité de l'installer à la tour.

2. Mise à niveau software et améliorations :

La période de mise à l'arrêt forcée a été mise à profit pour apporter des modifications et améliorations du software. Particulièrement en ce qui concerne la mesure du QRK à la demande par 1750Hz (moyenne sur une prise de 10 mesures hors retombée du squelch) ainsi que le mode d'ouverture (1750Hz et/ou Tone Squelch).

L'état général de la batterie donné en morse (E, M, L).

3. Mise en place et premiers essais d'une interconnexion avec le réseau AFRASEC du 08 :

Faisant suite à l'accord de collaboration avec l'ADRASEC 08, (voir PV des réunions précédentes), la mise en place d'une voie d'accès VHF supplémentaire a été implémentée et les premiers essais réalisés lors des exercices ADRASEC sont concluants.

La configuration actuelle est la suivante :

- Conditions d'ouverture du relais par voie UHF

Si TS 74,4Hz sur voie UHF, ouverture relais avec VHF sur 145.375MHz (rogier bip K)

Si TS 71,9Hz sur voie UHF, ouverture relais avec VHF sur 145.250MHz (rogier bip A)

Remarque :

L'ouverture n'est plus subordonnée à la présence d'un 1750Hz. Seul le bon subtone suffit. Toutefois l'ouverture par simple 1750Hz est toujours possible. Dans ce cas c'est le mode normal qui sera activé.

- Conditions d'ouverture du relais par voie VHF

AG du 11/05/2024, rapport activité ON0CS

Asbl « Association de Gestion des Relais Amateurs Namurois ».

Président : Jean-Claude WIAME. Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

Secrétaire : Jacques STERNON. Avenue de Marlagne, 29 5000 NAMUR.

Trésorier : Léon Giot, Rue de Wiesme Fx22, 5570 Beauraing



Siège social : Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

TVA : non assujetti.

IBAN : BE78 0680 7433 7086

BIC : GKCCBEBB

N° d'entreprise: 0419.163.625

<http://www.agran.be>

2

Si TS 123Hz sur 145.375MHz plus 1750Hz ouverture normale (rogier bip K)

Si TS 71.9Hz sur 145.250MHz plus 1750Hz ouverture ADRASEC (rogier bip A)

Remarque :

En standby le relais scan les deux voies VHF toutes les 2 secondes. Dès que les conditions d'ouverture sont remplies, le TRX VHF se verrouille automatiquement sur le canal demandé.

Il en est de même pour le RX UHF, le récepteur scan 3 canaux identiques mais avec subtone différent ou absent.

Dans tous les cas d'ouverture, le relais se remet en mode scan au bout des 15 secondes de time out.

4. Préparation à la mise en place d'un système de télécommande/ télémessure DTMF par réponse vocale :

Dans le but de pouvoir télésurveiller la production énergétique de l'installation solaire, prochainement sera mis en place pour test d'un deuxième microcontrôleur couplé à un module vocal et décodeur DTMF. De cette manière par simple envoi de code sécurisé il sera possible de connaître en temps réel le statut énergétique de l'installation. On pourra également y inclure de la télécommande « Sysop » voir des infos diverses, météo etc...

5. Problème d'antenne :

Dernièrement plusieurs OM's se plaignent de ne plus recevoir le relais en UHF aussi fort qu'autrefois alors que rien n'a changé dans les puissances. Une première mesure ROS donne une valeur acceptable mais plus élevée que lors de la mise en service (1,8 au lieu de 1,3).

En VHF pas de remarque alors qu'il s'agit de la même antenne, Diamond X30. Problème d'humidité, connectique, à investiguer prochainement.

6. Divers

Problème de charnière à la porte d'accès du local. Intervention sera nécessaire avant l'hiver prochain ainsi qu'une remise en peinture des armoires.

AG du 11/05/2024, rapport activité ONOCS

Asbl « Association de Gestion des Relais Amateurs Namurois ».

Président : Jean-Claude WIAME. Route d'Insepré, 44 5020 MALONNE.

Secrétaire : Jacques STERNON. Avenue de Marlagne, 29 5000 NAMUR.

Trésorier : Léon Giot, Rue de Wiesme Fx22, 5570 Beauraing